

10 c. le numéro LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE Le numéro 10 c.

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE L'EMPEREUR GUILLAUME

Pour une fois, je demande la permission de ne pas m'occuper de l'actualité.
Le 2 décembre dernier, en opposition à certains scrupules juridiques invoqués contre l'extradition éventuelle de Guillaume II, j'écrivais dans ce journal que nous parler de jurisprudence, de précédents, de garanties de la liberté individuelle, quand il s'agit de la responsabilité pénale de l'empereur allemand, c'est comme si l'on demandait à un juge de se prononcer sur le verdict d'un jury.
Partant de ce point de vue, j'émettais l'avis qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de cette affaire, mais que si elle était soumise à la juridiction internationale, le tribunal qui doit être chargé de juger l'empereur, doit être libre de se prononcer sur le verdict. Devant celui-ci, il n'y a plus à arguer de la responsabilité pénale de l'empereur, par quel tribunal l'empereur doit être jugé, et que le droit d'exiger qu'il soit jugé par le pays où il se réfugie.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX
Le projet de Constitution de la Société des Nations

Paris, 14 février. — Le projet de traité pour la constitution de la Société des Nations est actuellement soumis à la Conférence de la paix. Ce projet, qui a été élaboré par les puissances alliées, est un document de grande portée internationale. Il vise à établir une organisation mondiale qui garantisse la sécurité et la paix entre les nations.
Le projet est divisé en plusieurs parties. La première concerne la création d'un conseil d'administration composé de représentants de tous les États membres. Ce conseil aura pour tâche de surveiller l'exécution du traité et de résoudre les différends entre les nations. La deuxième partie traite de la sécurité collective, prévoyant l'adoption de mesures communes en cas de menace à la paix. La troisième partie concerne les principes généraux de la coopération internationale, tels que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

EN ALLEMAGNE
La Chambre continue à s'occuper de la question de la vie chère, mais, vendredi matin, il n'y avait pas vingt députés en séance

Paris, 14 février. — A neuf heures quarante, comme il n'y avait pas vingt députés en séance, la Chambre a été déclarée ouverte à dix heures.
Le président de la commission d'enquête sur la vie chère, M. Bouteiller, a exposé les conclusions de son rapport. Il a souligné l'urgence de mesures pour faire face à la pénurie de produits alimentaires et à l'augmentation des prix.
Le débat a été interrompu à plusieurs reprises par l'absence de députés. À dix heures, il n'y avait que quelques membres de la Chambre présents.

LES IDEES DE M. WILSON
De la lettre que M. Wilson vient d'adresser à la députation française de la Ligue des Nations

Paris, 14 février. — M. Wilson, président des États-Unis, a adressé à la députation française de la Ligue des Nations une lettre qui a été lue à la séance du 13 février.
Dans cette lettre, M. Wilson expose ses idées sur la paix et la coopération internationale. Il insiste sur la nécessité d'une organisation mondiale qui assure la sécurité et la justice pour tous les peuples.
M. Wilson propose la création d'un conseil d'administration qui surveillera l'exécution du traité de paix. Il souligne également l'importance de la sécurité collective et de la coopération économique internationale.

LA REDUCTION DES ARMEMENTS

Article 8 stipule le principe de la réduction des armements nationaux, dans la mesure où les circonstances le permettent. Ce principe est fondamental pour la paix internationale.
Le traité prévoit également la création d'un conseil d'administration qui surveillera l'exécution de ce principe. Ce conseil aura pour tâche de veiller à ce que les armements ne soient pas augmentés et qu'ils soient réduits dans la mesure du possible.

LA BELGIQUE DEMANDE LA REVISION DE L'ARMISTICE

Bruxelles, 14 février. — À la Chambre, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que la Belgique demande la révision de l'armistice de 1918.
Le ministre a souligné que l'armistice actuel n'est pas satisfaisant pour la Belgique. Il a demandé que le traité de paix soit révisé afin de garantir la sécurité et la justice pour tous les peuples.

EN ROMANIE
Des troubles graves auraient éclaté

Copenhague, 14 février. — Une révolution aurait éclaté en Roumanie. Des troubles graves auraient éclaté dans le pays.
On rapporte que des militaires ont pris le pouvoir à Bucarest. Des combats ont eu lieu entre les forces gouvernementales et les rebelles.

LE GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS MEURT SUBITEMENT

Paris, 14 février. — Le général Mourier, gouverneur militaire de Paris, est mort subitement.
Le général Mourier était âgé de 73 ans. Il a été atteint d'un infarctus du myocarde.

UNE LETTRE DU PRÉSIDENT WILSON

Paris, 14 février. — Le président Wilson a adressé une lettre à la députation française de la Ligue des Nations.
Dans cette lettre, M. Wilson expose ses idées sur la paix et la coopération internationale. Il insiste sur la nécessité d'une organisation mondiale qui assure la sécurité et la justice pour tous les peuples.

LES ALLEMANDS COLONT DES SOUS-MARINS

Bale, 14 février. — Les sous-marins allemands ont capturé un paquebot britannique.
Le paquebot, nommé "Arcturion", a été capturé dans l'Atlantique. Les Allemands ont saisi une cargaison importante.

EN ANGLETERRE
LES MINES DECIDENT LA GREVE POUR LE 15 MARS

Londres, 14 février. — Les mineurs ont décidé de faire grève le 15 mars.
La Fédération des mineurs a décidé de déclencher une grève générale le 15 mars prochain.

LA CHASSE AUX PROFITEURS

Toulouse, 14 février. — La chasse aux profiteurs se poursuit.
Les autorités ont saisi de nombreuses marchandises appartenant à des profiteurs de guerre.

LES CHINOIS CONDANNÉS À MORT

Orléans, 14 février. — Le conseil de guerre a condamné à mort deux soldats chinois.
Les soldats ont été accusés de crimes de guerre pendant la campagne de Chine.

LA REVISION DE L'ARMISTICE

Bruxelles, 14 février. — La Belgique demande la révision de l'armistice de 1918.
Le ministre des Affaires étrangères a souligné l'urgence de cette révision.

EN ANGLETERRE
LES MINES DECIDENT LA GREVE POUR LE 15 MARS

Londres, 14 février. — Les mineurs ont décidé de faire grève le 15 mars.
La Fédération des mineurs a décidé de déclencher une grève générale le 15 mars prochain.

LA CHASSE AUX PROFITEURS

Toulouse, 14 février. — La chasse aux profiteurs se poursuit.
Les autorités ont saisi de nombreuses marchandises appartenant à des profiteurs de guerre.

